RCS : ORLEANS
Code greffe : 4502

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ORLEANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2010 B 01507
Numéro SIREN : 529 231 342
Nom ou dénomination : CD TELECOM

Ce dépôt a été enregistré le 16/03/2021 sous le numéro de dépôt 2176

Sorec expertise & audit

Société de Commissariat aux Comptes

Commissaires aux comptes associés :

- Yves-Marie BIROT
- Jean-François DEVAUD
- Bruno FREULON
- Christelle SERRET
- Benjamin GRIEU

**SARL CD TELECOM**

Au capital de 230.000 €

Siège social : 24, rue Blaise Pascal

45800 SAINT-JEAN-DE-BRAYE

*-*-*-*

RCS ORLEANS : 529.231.342

*-*-*-*

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION**

**SUR LA TRANSFORMATION DE LA**

**SARL CD TELECOM**

**EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE UNIPERSONNELLE**


Siège social
146, bd de Poitiers - BP 80086
79302 BRESSUIRE CEDEX
Tél : 05 49 74 04 66
Fax : 05 49 74 11 94
e-mail : sorec.audit@sorec.fr

Bureaux de Thouars
13, avenue du Bois la Dame
79100 SAINT-JEAN DE THOUARS
Tél : 05 49 96 19 06
Fax : 05 49 96 55 85

Bureaux de Pouzauges
24, place du Mal de Lattre
85700 POUZAUGES
Tél : 02 51 57 84 30
Fax : 02 51 61 21 09

Bureaux de Niort
117, rue de l'Aérodrome
79000 NIORT
Tél : 05 49 73 06 85
Fax : 05 49 35 96 51

www.sorec.fr

Monsieur,

En notre qualité de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du Code de Commerce par décision de l'associé unique en date du 2 mars 2021, nous avons établi le présent rapport, afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application de l'article L. 224-3 du Code de Commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

**Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société**

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à analyser la situation de la société au regard des caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020, établis par le cabinet BDO, font apparaître :

1- L'exploitation

- Un chiffre d'affaires est en diminution car, sur l'année 2020, le fonds commercial est en location gérance. Il s'élève à 56.360 €.

- Le bénéfice net comptable ressort à 21.856 € contre – 46.687 € au 31 décembre 2019.

.../...

2- Le patrimoine de la société

Les différents éléments d'actif sont les suivants :

- Les immobilisations incorporelles sont essentiellement composées de logiciels, dont la valeur nette comptable est de 8.399 €.
- Les immobilisations corporelles correspondent à de l'installation / agencement et du matériel de bureau pour une valeur nette comptable de 3.815 €.
- Les immobilisations financières sont composées de créances rattachées à la société holding MY CONSULTING pour 79.359 € et à un dépôt de garantie de loyer pour 7.440 €.
- Les créances clients représentent 9.839 € et les autres créances 6.267 €.
- La société détient une trésorerie de 151.694 € au 31 décembre 2020.
- Les charges constatées d'avance sont d'un montant de 936 €.

Les dettes de la société se décomposent ainsi :

- Les emprunts, d'un montant de 11.277 € au 31 décembre 2020, ont été remboursés pour 6.346 € sur l'exercice.
- Des dettes fournisseurs apparaissent au passif du bilan pour 8.231 €, elles sont complétées par des dettes fiscales et sociales de 1.184 € et d'autres dettes d'un montant de 1.657 €.

**Mission du commissaire à la transformation**

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté :

- à rechercher les éventuels faits de nature à compromettre la continuité de l'exploitation ;
- à nous entretenir avec le dirigeant sur ses perspectives et l'évolution de son activité, ainsi que sur les outils mis en place ;

.../...

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;

- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social ;

- à nous assurer que les derniers comptes sociaux étaient arrêtés avec l'aide d'un expert-comptable dans le cadre d'une mission de présentation attestant les comptes et que ces comptes étaient approuvés par décision annuelle de l'associé unique en date du 11 mars 2021 ;

- à nous assurer que la valeur nette comptable des éléments incorporels était cohérente avec les capacités de l'entreprise à générer de la trésorerie ;

- que les tableaux d'amortissement des immobilisations étaient en accord avec la comptabilité et que les taux appliqués étaient cohérents eu égard aux éléments immobilisés concernés. Le dirigeant nous a indiqué que les éléments immobilisés du bilan sont bien la propriété de l'entreprise et dans un état de fonctionnement normal.

- à nous assurer auprès du dirigeant que des événements postérieurs, des litiges ou des distributions de dividendes ne venaient pas remettre en cause le montant des capitaux propres du dernier bilan clos. L'affectation du résultat du dernier exercice clos n'a pas généré de distribution de dividendes. Le résultat a été affecté en « autres réserves ».

- à rechercher l'existence d'avantages particuliers éventuels, s'ils existent. Il n'existe, à notre connaissance, aucune stipulation d'avantages particuliers au profit d'associés ou de tiers.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

.../...

Les capitaux propres au 31 décembre 2020 s'élèvent à 246.335 € pour un capital social de 230.000 €.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social et nous vous précisons qu'aucun avantage particulier n'a été porté à notre connaissance.

Fait à BRESSUIRE, le 12 mars 2021.
En 3 exemplaires, dont 1 pour le Greffe.

Pour SOREC AUDIT
Yves-Marie BIROT
Commissaire aux comptes
Inscrit auprès de la Cour d'Appel de Poitiers

SOREC AUDIT
SARL au capital de 50.000 €
Commissariat aux Comptes
146, bd de Poitiers - BP 80086
79302 BRESSUIRE CEDEX - Tél. 05 49 74 04 66
sorec.audit@sorec.fr